



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

# 145<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP

Kigali (Rwanda)  
11-15 octobre 2022



145<sup>e</sup> ASSEMBLÉE DE L'UIP  
2022 | Kigali, Rwanda

Commission permanente  
de la paix et de la sécurité internationale

C-I/145/A.1  
10 juin 2022

## Projet d'ordre du jour

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 144<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP à Nusa Dua (mars 2022)**

3. **Élections au Bureau**

La Commission pourvoira les postes vacants au Bureau sur la base des candidatures proposées par les groupes géopolitiques.

4. **Réunion-débat sur *L'impact de la guerre et des atrocités sur les populations civiles***

La guerre ne se limite pas à la sphère militaire et les impacts de la guerre ne sont pas exclusivement ressentis par les combattants. Les conflits en tout genre entraînent des conséquences terribles pour les civils, et les femmes et les enfants sont souvent les plus touchés. Ces effets sont souvent difficiles à quantifier et fluctuent fortement d'un conflit à l'autre. Dans les cas extrêmes, en plus des souffrances déjà dévastatrices de la guerre, les civils subissent le poids injustifiable de graves violations du droit international humanitaire allant des crimes de guerre aux crimes contre l'humanité et même au génocide. Les participants débattront des voies d'action possibles dont disposent les parlements pour contribuer à la médiation des conflits, et à la prévention des terribles et multiples violations des droits de l'homme ou du droit international humanitaire affectant les populations civiles.

5. **Réunion-débat sur *La guerre et les changements climatiques comme éléments déclencheurs de l'insécurité alimentaire mondiale***

L'un des ODD vise à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition d'ici 2030. On pouvait espérer que des siècles de progrès dans les technologies agricoles et commerciales pourraient être accélérés, à grande échelle, pour mettre le monde sur la voie de la réalisation de cet objectif. Pourtant, les choses n'ont généralement pas évolué de la sorte. Les conflits ont provoqué des pénuries alimentaires et de graves perturbations des activités économiques, menaçant les moyens de survie des populations locales et étrangères. Dans le même temps, les changements climatiques contribuent à réduire le rendement des cultures dans certaines régions du monde, affectant les récoltes et augmentant la volatilité des prix des produits agricoles. Par conséquent, la fragilisation accrue d'un approvisionnement alimentaire déjà instable crée des tensions dans le monde entier et déclenche des conflits supplémentaires. La Commission examinera comment les Membres de l'UIP pourraient renforcer l'approvisionnement alimentaire mondial en identifiant les mesures spécifiques que les parlementaires et les parlements pourraient prendre pour lutter efficacement contre les principaux facteurs qui ralentissent les progrès dans la réalisation de la sécurité alimentaire.

**6. Audition d'experts sur le thème *Cyberattaques et cybercrimes : les nouveaux risques pour la sécurité mondiale***

L'une des conséquences de la pandémie de COVID-19 a été la numérisation rapide et forcée, qui a ouvert de nouveaux espaces permettant de maintenir des liens sociaux et professionnels. Cependant, ces espaces présentent un aspect dangereux, car les cybercriminels ont étendu leur champ d'action grâce à l'utilisation de nouveaux systèmes de cyberattaque. Les cyberattaques peuvent être utilisées pour faire la guerre dans des périodes de tension maximale, cibler des infrastructures vitales et mettre les sociétés en danger. Elles peuvent également prendre la forme de campagnes massives de désinformation et de propagande. La Commission a souhaité inscrire ce sujet à son ordre du jour dans l'intention d'adopter une résolution sur ce thème lors de la 146<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP. En vue de l'adoption de cette résolution, la Commission organisera une audition d'experts pour informer les membres des risques de cybercriminalité et de cyberattaques, et des mesures et actions que les parlements peuvent déployer, en termes de législation, d'élaboration de politiques et de contrôle, pour les combattre. Les co-rapporteurs s'inspireront de cette audition et du débat qui s'ensuivra pour rédiger le premier projet de résolution.

**7. Divers**